

Restitution des États Généraux



Table des matières

1.	Présentation de la forêt de Saint Germain	3
2.	Présentation de Marly	8
3.	Les besoins.....	10
5.	Les opérations issues des ateliers	14
6.	L'entretien des massifs forestiers	17
7.	Autres actions proposées par les ateliers.....	18
8.	Annexes.....	20

1. Présentation de la forêt de Saint Germain

La forêt domaniale de Saint-Germain est située dans une boucle de la Seine, à 20 km au nord-ouest de Paris, entre Le Pecq et Poissy. Entièrement située sur la commune de Saint-Germain-en-Laye, elle s'étend sur 3 532 hectares. Facilement accessible en RER ou en voiture et ceinturée par l'urbanisation, la forêt contribue à la qualité de vie de nombreux Franciliens.

La forêt domaniale de Saint-Germain est gérée par l'Office National des Forêts selon un document de gestion durable de la forêt appelé aménagement forestier. Celui de Saint-Germain a été établi pour une période de 20 ans (2005 - 2024). Ce plan de gestion guide les gestionnaires forestiers dans tous les domaines d'activités : sylviculture, paysage, accueil du public, cynégétique, biodiversité, foncier, exploitation...

La forêt de St-Germain **est fortement affectée par des dépérissements** du chêne sessile, du chêne pédonculé et du hêtre. Ce constat alarmant concernant l'état sanitaire des peuplements a conduit l'ONF à modifier dernièrement l'aménagement de la forêt.



Vue aérienne de la forêt domaniale de Saint-Germain

Une forêt à bonnes potentialités mais qui souffre de forts dépérissements

La forêt de Saint-Germain est constituée à 45 % de chênes sessiles et pédonculés, le reste étant du hêtre, charme, châtaignier... Le chêne est particulièrement adapté aux types de sols présents. Les parcelles de la partie Sud du massif ont de bonnes potentialités pour obtenir des peuplements stables et du chêne de qualité.

Plus au Nord, les sols ont une faible réserve en eau. Ils sont soit superficiels (sols bruns calciques) soit pauvres (sols sableux de la basse terrasse). Le cerisier tardif (*Prunus serotina*), originaire d'Amérique du Nord, a un comportement invasif dans nos forêts tempérées et son évolution reste difficile à maîtriser. Actuellement présent dans la moitié Nord de la forêt, il tend à se développer vers le Sud du massif. Il est peu exigeant, très prolifique et recherché par les oiseaux qui consomment et disséminent les graines.

Le dépérissement des arbres est constaté par l'ONF et les experts du département « Santé des Forêts » sur l'ensemble de la forêt avec des zones plus marquées.

Le constat est alarmant : 21% des arbres ont perdu plus de 50% de leur feuillage, ce qui signifie un mauvais état de santé et une perte de la faculté fructifère (*manque de fruits pour la régénération*). Certains arbres sont déjà morts.

Une forêt durement touchée par la tempête de 1999

La tempête de fin décembre 1999 a eu un effet dévastateur : plusieurs milliers d'arbres sont tombés en quelques heures laissant de nombreuses zones ouvertes.

Beaucoup d'arbres ont été renversés ou ont dépéri les années suivantes : sur une grande surface de la forêt, il ne reste plus suffisamment d'arbres adultes pour assurer une régénération naturelle des peuplements. On parle de peuplements « ruinés ».

Parallèlement, certaines espèces invasives comme le *Prunus Sérotina* ou colonisatrices comme l'érable sycomore couvrent de semis les sols forestiers.



Chêne dépérisant

L'ONF a modifié l'aménagement de la forêt

Pour tenir compte des éléments précédents, l'ONF a modifié l'aménagement de la forêt dont les grands axes sont les suivants :

- Renouveler les peuplements dépérisant en privilégiant la régénération naturelle lorsqu'elle est encore possible ;

- Réaliser des plantations : chênes et pins seront les essences principalement plantées selon les types de sols ;
- Développer le traitement en « futaie irrégulière » afin de maintenir le couvert d'arbres en continu et conserver toujours plusieurs strates de végétation arbustive et arborée ;
- Préserver les paysages en adaptant la forme des coupes. Pour limiter l'impact, la surface exploitée sera réduite, la forme des zones sera adaptée pour s'intégrer dans le paysage et des arbres d'intérêt patrimonial seront préservés ;
- Maintenir les coupes « d'amélioration ». Elles permettent de favoriser les plus beaux arbres par éclaircie.

Une forêt fortement fragilisée par les infrastructures, par la pression du foncier et par le développement de l'urbanisation

La forêt de Saint-Germain est traversée par une route nationale, la N184 (axe nord-sud) et par quatre routes départementales (D190, D308, D284, D157). De plus, cinq gares présentes dans la forêt ou aux alentours (la grande Ceinture, la gare RER de Saint-Germain-en-laye, la gare d'Achère-Ville, la gare d'Achères-Grand-Cormier et la Gare de Maisons-Laffite) sont reliées par plusieurs voies ferrées traversant et coupant la forêt.



La forêt de Saint-Germain traversée par plusieurs routes

Accueillir le public dans un espace de balade et de nature

Face à une demande croissante de ressourcement, la forêt offre à une population de plus en plus citadine de nombreuses possibilités de nature. La fréquentation de la forêt de Saint-Germain est estimée à 3 millions de visites par an (étude Crédoc de 2000) avec principalement une fréquentation de proximité.

La forêt de Saint-Germain propose une qualité d'accueil recherchée par les nombreux promeneurs : réseaux de promenades, équipements, signalétique...

Afin de permettre aux usagers de la forêt de venir s'y ressourcer, l'ONF développe et équipe des sites d'accueil :

- quatre parcs forestiers bénéficient d'équipements d'accueil importants ;
- des routes et chemins sont aisément praticables ;
- des pistes équestres sont à disposition des cavaliers ;
- des sentiers de découverte (sentier de découverte du Val, sentier de l'Étoile de Beaumont) ou l'étang du Corra amènent une fréquentation de proximité ;



Panneau d'information du sentier de découverte de l'Étoile de Beaumont

- des paysages remarquables de la forêt (esplanade du château du Val, alignement d'arbres...) agrémentent les promenades ;
- Dotée d'éléments patrimoniaux remarquables (le château de Saint-Germain, la terrasse du château, le petit parc, les carrefours en étoile, les monuments historiques classés et inscrits...), la forêt de Saint-Germain a un rôle historique indéniable.

De nombreuses espèces remarquables de faune et flore inventoriées

L'ONF intervient sur la préservation de la biodiversité en :

- favorisant le mélange d'essences d'arbres ce qui permet de stabiliser les peuplements et accroît la diversité biologique de l'écosystème ;
- maintenant des arbres creux et morts. De nombreuses espèces sont inféodées aux arbres sénescents et aux arbres creux. En outre, ils améliorent le fonctionnement et l'équilibre de l'écosystème en permettant le maintien de prédateurs ou de parasites des insectes ravageurs ;
- créant des îlots de vieux bois dont l'objectif est de favoriser toutes les espèces inféodées aux gros et vieux arbres (principalement les insectes rares comme le grand capricorne) ;
- maintenant des milieux ouverts : prairies, pelouses, friches embroussaillées et haies
- entretenant des mares forestières

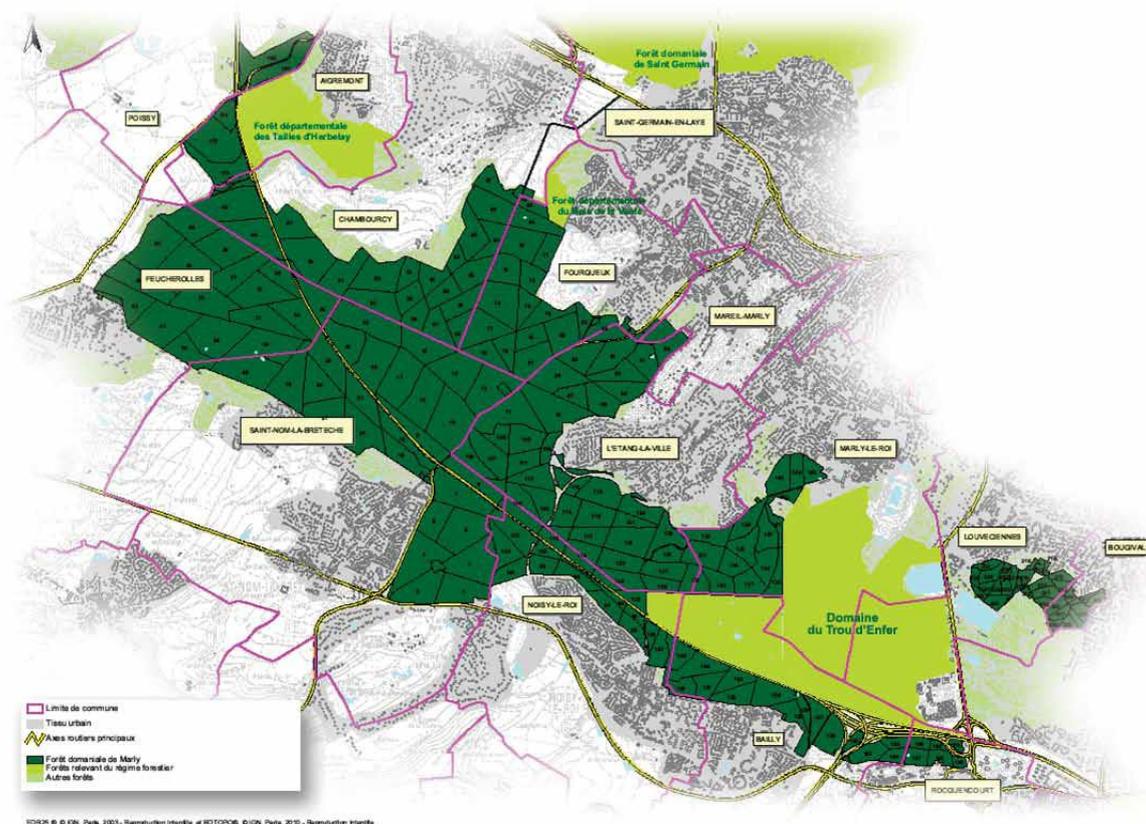


Photo d'un crapaud commun (*Bufo bufo*)

2. Présentation de Marly

La forêt domaniale de Marly qui inclue le bois de Louveciennes avoisine les 1750 ha. Elle est située sur le territoire de 15 communes (Bailly, Bougival, Chambourcy, Feucherolles, Fourqueux, l'Etang-la-Ville, Louveciennes, Marly-le-Roi, Noisy-le-Roi, Rocquencourt et Saint-Nom-la-Bretèche).

Vestige de l'ancienne "forêt d'Yveline" qui s'étendait sur toute la plaine de Versailles, la forêt domaniale de Marly occupe une butte allongée et très fertile dans l'ouest parisien. Aujourd'hui la forêt est vieillissante et les forestiers s'emploient à la régénérer. Promeneurs et sportifs aiment se ressourcer dans cet espace de nature ancré dans son paysage urbain.



La forêt dans son territoire

A 20 km à l'ouest de Paris, la forêt domaniale de Marly est insérée dans un paysage urbain entre Saint-Germain-en-Laye et Versailles.

Ce massif de 1.749 ha est composé presque exclusivement de feuillus, où chênes et châtaigniers sont rois.

Une cinquantaine de mares offrent des conditions favorables à la présence d'une flore et d'une faune inféodées aux milieux humides.

L'histoire a marqué la forêt : abbayes, forteresses médiévales, domaine de chasse, et une situation stratégique pour la protection de Paris qui a laissé des ouvrages militaires.

La forêt de Marly est déclarée Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I validée en 1997 sur 10 communes. Elle est essentiellement peuplée de chênes et châtaigniers.

Elle se caractérise par ses clairières parsemées (entrées de forêt, lisières, trouées de

régénération...), mais aussi par une cinquantaine de mares qui apportent un grand intérêt

pour la faune (populations intéressantes d'amphibiens) et la flore.

La forêt est réputée au niveau national pour sa richesse entomologique avec certaines

espèces remarquables notamment parmi les coléoptères forestiers.

Les oiseaux y sont bien représentés avec plus de 80 espèces.

La forêt de Marly constitue une Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) :

- Mare à l'Ouest des vestiges ;
- Petit marais près de l'Etang-la-Ville ;
- Aulnaie du val de Cruye.

En complément d'actions spécifiques et afin de préserver cette biodiversité, l'ONF met en

oeuvre une gestion adaptée par :

- le maintien d'arbres morts ou à cavités et la mise en place d'îlots de vieux bois ;
- le maintien de lisières forestières diversifiées et l'intégration dans le paysage ;
- des coupes de régénération pour pallier le vieillissement de la forêt ;
- une attention particulière portée aux mares, ainsi qu'aux carrefours en étoile traditionnels des domaines de chasse de la noblesse du XVII et XVIIIe siècle.

Ainsi, un plan de gestion écologique des mares a été mis en place. Il permet un diagnostic

ainsi que l'entretien et la restauration des mares.

3. Les besoins

Un entretien important

En 2016, les dépenses en entretien touristique de la forêt de Saint-Germain s'élèvent à 318 700 € et 111 800 pour la forêt de Marly : entretien des aires d'accueil, des parcs de stationnement et autres zones touristiques, la propreté (ramassage hebdomadaires et dépôts sauvages), la mise en place et l'entretien du mobilier d'accueil ou l'entretien des pistes cavalières, cyclables et piétonnes, sécurisation des allées et aires d'accueil...

Malgré ces budgets conséquents, les forêts manquent d'entretien. De très nombreuses plaintes d'usagers et de riverains sont recensées chaque année (signalétique, fauches, déchets, ornières, etc.).

Par exemple, certains usagers ne respectent pas les allées réservées à leur activité. De plus, des interventions supplémentaires sont nécessaires comme le ramassage de déchets ou encore le fauchage.

La propreté, le problème majeur de la forêt

Forêts périurbaines, Saint-Germain et Marly subissent beaucoup d'incivilités, notamment les dépôts de déchets et gravats qui sont abandonnés dans ces espaces naturels. C'est la principale réclamation du public et le premier poste de dépense de l'ONF en matière d'accueil du public.



Dépôt sauvage dans la parcelle 86 de la forêt de Saint-Germain

Du fait de certains matériaux dangereux (amiante) et des volumes constatés, le ramassage et le traitement constituent un poste de dépenses considérable et devient un véritable problème. La forêt de Saint-Germain, du fait de son positionnement par rapport aux axes routiers, est la plus impactée par les dépôts sauvages. L'ONF est confronté à ce problème depuis des décennies et constate un développement alarmant des dépôts liés à différents facteurs : déchetteries payantes pour les professionnels, développement du travail au noir,....

En 2016, l'ONF a ramassé près de 95 tonnes de déchets dans la forêt de Saint-Germain pour un coût de 80 000 € et 24 000 € sur la forêt de Marly. Depuis le début de l'année 2017, déjà 40 tonnes de déchets ont été ramassés en seulement quelques mois sur Saint-Germain.

Valoriser les sites

En forêt de Saint-Germain, comme souvent le public est attiré par les étangs, lacs, rivières. L'étang du Corra, au nord de la forêt, est un affleurement de la nappe alluviale de la Seine, d'une superficie de 16 hectares et d'une profondeur de moins de 20 m. Il répond à deux fonctions : préserver la biodiversité et accueillir le public. Cependant, ce site possède un mobilier d'accueil vieillissant et des parkings et des lieux de promenade non accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La forêt de Marly, également ancienne forêt royale, propose également de nombreuses promenades au détour des allées royales et mares. Elle bénéficie d'une fréquentation plus diffuse du son milieu avec des points d'entrée identifiés (carrefour royal,...).



Panneau vieillissant et abimé sur le site de l'étang du Corra

Les forêts ont besoin d'être valorisées auprès du grand public. Pour ce faire et marquer leur identité, l'ONF propose de mettre en valeur les entrées principales de la forêt et de les rendre identifiables.

Mieux accueillir

Ce sont des millions de visiteurs qui parcourent chaque années les forêts : cavaliers, cyclistes, familles, randonneurs, personnes en situation de handicap,... Les forêts doivent être accueillantes pour tous les publics. Or, les pistes cavalières ne sont pas assez entretenues et ni bien balisées. De plus, aucun itinéraire cyclable balisé n'existe ce qui pourrait encourager la circulation douce entre les villes et les gares qui bordent les massifs.

Ces deux forêts, reliées par la plaine de la jonction, manquent de signalétique et les visiteurs apprécient des routes et des carrefours nommés et fléchés. Enfin, les forêts ont besoin d'être accessibles en voiture, c'est pourquoi une réfection des voies forestières et une réhabilitation des parking sont indispensables.



Parking situé au niveau de la RD 190, la route de la mare et la route des Bonnes Filles

Reconstituer la forêt

Le dépérissement des arbres constaté sur l'ensemble de la forêt de Saint Germain suite, entre autre, à la tempête de 1999 et la perte de la faculté fructifère des arbres (*manque de fruits pour la régénération*), entraine un besoin en plantation sur 846 hectares, soit 24 % de la surface de la forêt.

L'aménagement forestier en cours d'application prévoit un niveau ambitieux de réinvestissement en reboisement, mais ne permet pas la reconstitution de l'ensemble des zones touchées. Une action spécifique complémentaire est donc envisagée.

Les Etats Généraux

A l'initiative du Maire de Saint Germain-en-Laye, la ville et l'ONF ont lancé le 15 novembre 2017, les Etats Généraux de la forêt, sous le patronage de Nicolas Hulot, Ministre de la transition écologique et solidaire. « L'objectif est d'élaborer un plan d'actions financé par tous les acteurs concernés pour assurer la pérennité de cet espace naturel exceptionnel et de transmettre ce patrimoine commun aux générations futures », annonce Arnaud Péricard.

La première réunion a réuni la ville de Saint-Germain-en-Laye, l'Office National des Forêts, gestionnaire du massif, ainsi que les représentants de la Région Ile de France, du département des Yvelines, des communautés d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine, Grand Paris Seine & Oise, et les maires des communes limitrophes au massif dont Marly-le-Roi, Poissy, Le Mesnil-le-Roi, Achères...ainsi que de nombreuses associations.

Un travail important à suivi pour la mise en œuvre du plan d'actions : cinq ateliers thématiques structurées autour de groupes de travail (collectivités, associations, citoyens...) ont permis d'élaborer une charte d'actions chiffrée (4 ateliers pour la forêt de St Germain, un atelier pour celle de Marly).

La signature de la charte par tous les partenaires est prévue au printemps 2018 dans le cadre de la réunion bilan de ces Etats Généraux.

Calendrier général



15 novembre 2017

Lancement des Etats Généraux

Janvier – Février 2018
(max 15 mars 2018)

Mise en place et déroulement des groupes de travail

Mars – Avril 2018

Bilan/priorisation et réunions avec les partenaires financiers

Fin Avril – Mai 2018

Signature de la charte de partenariat avec tous les financeurs

Evènement en forêt avec le parrainage et en présence du Ministre de la Transition Ecologique



4. Les opérations issues des ateliers

Afin de rendre les forêts de Saint-Germain et de Marly plus accueillantes, mieux entretenues et plus accessibles à ses millions de visiteurs, **les 5 ateliers ont permis d'identifier ou de confirmer la nécessité de réaliser 16 opérations d'investissement**. Elles devront être réalisées sur les trois prochaines années pour remettre à niveau la qualité d'accueil de ces deux forêts.

L'ONF a pour mission d'assurer la pérennité de l'espace forestier. C'est pourquoi les actions évoquées ci-dessous s'inscrivent dans une politique de préservation de la forêt et ne doivent pas entraîner d'impacts irréversibles.

Les opérations d'accueil du public répondent à des principes établis :

- La réversibilité des équipements doit être recherchée pour permettre la flexibilité en cas de changement dans la demande sociale ou dans l'évolution du milieu ;
- L'accueil du public doit être en accord avec la capacité du milieu et ne pas provoquer d'effets irréversibles et durable sur celui-ci ;
- Les équipements spécifiques mis en place doivent être régulièrement entretenus pour maintenir dans le temps la qualité d'accueil ;
- Les opérations doivent veiller à s'articuler de façon cohérente avec les démarches d'aménagement du territoire ;
- La pérennité des moyens financiers conditionne l'efficacité d'une gestion sur le long terme. Elle doit être recherchée pour tous les investissements, matériels ou immatériels, dès la phase de conception.

Ce dernier principe montre que pour les actions d'accueil du public allant bien au-delà des missions relevant de la gestion forestière courante mise en œuvre par l'ONF, un soutien financier à la fois pour les opérations d'investissement et d'entretien de la part des partenaires locaux, notamment les collectivités, est essentiel pour la pérennisation des projets et le maintien de la qualité de l'offre d'accueil en forêt.

Forêt	Opération	Nature des travaux	Montant (HT)	Montant total de l'opération
Saint-Germain	propreté			
	Une forêt plus propre	Installation d'aménagements à certaines entrées de forêt	60 540	73 470
		Installation de 8 pièges photographiques	6 480	
		Panneaux "Emportez vos déchets"	6 450	

Ecologie			
Des plantations pour reconstituer la forêt	Information du public	11 250	313 750
	Infrastructure	25000	
	Plantation	157500	
	Période d'acquisition (10 ans)	120000	
Connaitre et préserver les mares de la forêt	Plan de gestion des mares et des zones humides	25 000	70 000
	Mise en œuvre des travaux sur 3 ans	45 000	
Les milieux ouverts, sites d'intérêt écologique	fauchage tardif complémentaire mécanisé	30 000	50 000
	Diversification de la morphologie des milieux ouverts	7 000	
	Suppression des ligneux et lutte contre le cerisier tardif	10 000	
	Valorisation pédagogique	3 000	
Déplacements			
Boucles à vélo accessibles à tous	Sécurisation des linéaires	60 000	639 000
	Empierrement des tronçons d'allées en mauvais état	540 000	
	Conception et pose de la signalétique	15 000	
	Conception et diffusion d'une carte des itinéraires	4 000	
	Conception d'une application mobile	20 000	
Améliorer la circulation des cavaliers en forêt	Investissement initial (remise en état + balisage)	90 000	100 000
	Support de communication	10 000	
Fonction sociale et récréative de la forêt			
Une forêt accueillante et accessible	Signalétique	205 000	865 000
	Mobilier d'accueil	20 000	
	Réaménagement de 8 parkings	170 000	
	réfection de 6 routes	470 000	
Une forêt mieux entretenue	Ramassage des déchets diffus par semaine et pour la gestion des dépôts sauvages	78 000	120 000
	Passage de fauche supplémentaire des aires d'accueil	15 000	
	Entretien de l'ensemble du linéaire (broyage, élagage et abattage)	14 000	
	Remplacement du mobilier vandalisé et ayant subi les intempéries	13 000	
Revalorisation de l'étang du Corra	Signalétique	20 000	95 000
	Mobilier et aménagements d'accueil	15 000	
	Réaménagement des parkings nord et sud	25 000	
	Application mobile atelier nature "chasse aux trésors"	35 000	
Entrées de forêt	Création d'une bande pavée	6 000	173 700
	Mise en place de deux bornes en grès	350	
	Fourniture et pose de panneaux d'information et de signalétique	3 300	
Une forêt pour tous	Réfection de parkings	10 000	47 000
	Création d'emplacements de parkings dédiés	7 000	
	Création/réfection d'un cheminement accessible	30 000	

		Plan guide des interfaces forêt/villes		16 000	
MONTANT TOTAL DES OPERATIONS SAINT-GERMAIN				2 562 920	
Marly	Ecologie				
	Entrées de forêt	Création d'une bande pavée		6 000	106 150
		Mise en place de deux bornes en grès		350	
		Fourniture et pose de panneaux d'information et de signalétique		3 300	
	Fonction sociale et récréative de la forêt				
	Une forêt accueillante et accessible	Signalétique		19 000	135 000
		Mobilier d'accueil		13 000	
		Réaménagement de 8 parkings		45 000	
		réfection de 6 routes		58 000	
	Découverte des mares	Etude de faisabilité		3 500	93 500
		Réalisation des circuits démartérialisés		30 000	
		Travaux de génie écologique		40 000	
		Travaux de réfection, signalétique et sécurisation		20 000	
MONTANT TOTAL DES OPERATIONS MARLY				334 650	
		Schéma des liaisons douces en forêt en lien avec le territoire		24 000	
MONTANT TOTAL DES OPERATIONS				2 921 570	

5. L'entretien des massifs forestiers

Une approche nouvelle a été réalisée pour estimer un budget d'entretien optimum pour chacune des deux forêts.

Le budget annuel de fonctionnement optimum sur les 2 massifs est donc estimé :

Activité	Forêt	Montant 2018 Prévu	Cout total HT 2018
Zones d'accueil et aires de stationnement, tonte, fauchage, élagage...	Saint-Germain	81 500	111 500
	Marly	30 000	
Routes et chemins de promenade	Saint-Germain	118 000	141 600
	Marly	23 600	
Propreté : ramassage dépôts sauvages	Saint-Germain	143 000	160 500
	Marly	17 500	
Mobilier, signalétique	Saint-Germain	54 900	71 000
	Marly	16 100	
Sécurité : Elagage ou abattage des arbres dangereux au-dessus des sentiers balisés,...	Saint-Germain	85 500	105 500
	Marly	20 000	
Biodiversité : Mise en œuvre du plan de gestion des milieux ouverts	Saint-Germain	25 000	33 000
	Marly	8 000	
Surveillance et information par une brigade équestre	Saint-Germain	80 000	80 000
	Marly	0	
Coût total Saint-Germain		587 900	
Coût total Marly		115 200	
Fonctionnement hors prc forestiers et sentiers		703 100	
Parc forestiers et sentiers thématiques*	Saint Germain	19 800	44 000
	Marly	24 200	
Coût total Saint-Germain		607 700	
Coût total Marly		139 400	
Cout total fonctionnement y/c parcs forestiers et sentiers sportifs		747 100	747 100

* Hors travaux de régies communales

6. Autres actions proposées par les ateliers

Propreté

. Création d'une journée de la forêt de Saint-Germain en partenariat avec les associations et les institutions. IL y aurait alors un ramassage des déchets en forêt à grande échelle avec l'ensemble des associations et l'appui des communes et communautés de communes pour la communication et les moyens de mise en œuvre.

. Mise en place d' « écogardes » sur la forêt sur l'exemple de ce qui est réalisé en forêt départementale. Cette brigade, composée de volontaires et d'association fait du ramassage de déchets en forêt et sensibilise les promeneurs sur les bonnes conduites à adopter en forêt.

. Campagne de sensibilisation des sociétaires qui font réaliser des travaux par des entreprises. Diffusion de recommandations au sujet du suivi des déchets de chantier produits.

. Mise en place d'un service d'inspection pour le devenir des déchets. Des inspecteurs seraient présents sur les chantiers pour vérifier la bonne prise en charge des déchets dans les filières de traitement adéquates. Sur cet exemple, la fédération nationale de BTP a mis en place des bacs munis de puces pour suivre le devenir des déchets sur les chantiers.

. Animation sur la forêt lors de la journée du patrimoine en septembre. Le but est de guider les enfants pour leur faire comprendre que la forêt est un patrimoine mondial à protéger.

. Les intercommunalités ont la compétence propreté. De ce fait, celles-ci doivent être partie prenante sur le problème par la mise en place d'une déchèterie gratuite pour les gestionnaires de la forêt.

. Partenariat avec les forces de police pour faire des rondes dans les zones identifiées.

Déplacement

. Réalisation d'un schéma d'aménagement de la Communauté de Saint Germain Boucles de Seine pour la connexion des pistes cyclables qui s'appuiera sur les connaissances opérationnelles des associations et de l'ONF.

- . Imposer une contribution financière pour les promoteurs sur les constructions en bordure de forêt, proposée par Suzanne Jaunet, élue d'Achères, vice-présidente de la GPS&O.
- . le Comité Régional d'Equitation d'Ile de France prêt à des synergies communes pour renouveler le balisage en forêt de Saint Germain.
- . La Fédération Française d'Equitation mettra à jour sur l'outil numérique Géocheval toutes les pistes cavalières des forêts de Saint Germain en Laye et Marly.

Loisir nature

- . L'office du tourisme est prêt à travailler avec l'ONF pour amplifier la diffusion des supports de communication : j'aime la forêt, Guide de la nature, etc.
- . Projet cartographique de la Communauté de Saint Germain Boucles de Seine pour la mise cohérence des liaisons douces réalisés et permettre aux usagers d'avoir toutes les informations sur un même support.
- . Trouver un partenariat avec la SNCF au sujet des lisières le long du Tram 13 ainsi que pour restaurer l'escalier et le pont de la gare Grand Cormier par la SNCF

Ecologie

- . Le tissu associatif peut participer à la transmission des bonnes pratiques en forêt. Dans la continuité de l'éducation à l'environnement des plus jeunes, certaines associations se portent volontaires pour proposer des animations. Lors de cette opération, différents groupes seraient dispersés au sein de la forêt.
- . Développer davantage de visites Nature pour transmettre aux plus grands nombres les enjeux de la forêt.

7. Annexes

- . Les CR des ateliers – février à mars 2018
- . Les contributions sur internet

Mme Boutin remercie tous les participants pour leur présence à ce premier atelier des Etats Généraux de la forêt de Saint-Germain. Elle rappelle dans un premier temps que l'état actuel de la forêt nécessite la prise de mesures urgentes. C'est pourquoi différents groupes de travail ont été mis en place. Ceux-ci sont découpés selon 4 thématiques.

Les groupes de travail sont ouverts et les participants pourront émettre des propositions pour acter des mesures à prendre ainsi que leur financement. L'objectif de la séance est d'établir une liste d'actions à mener et de les prioriser.

Michel BEAL rappelle l'importance des forêts dans notre région et remercie la municipalité de Saint-Germain-en-Laye pour la co-organisation des Etats Généraux de la forêt. Il espère une bonne participation aux échanges de cet atelier ainsi que l'élaboration d'un partenariat avec partie prenante de la part des collectivités.

Etat des lieux de la forêt de Saint-Germain et gestion des déchets

Intervention de Mme BOUTIN et M. BEAL

Ce premier thème de travail est important et nécessite des actions. En effet, la forêt fait face à une très forte fréquentation et est victime d'incivisme. De ce fait elle devient un vrai dépotoir.

La forêt domaniale de Saint-Germain est la troisième forêt de l'Ile-de-France après les forêts de Fontainebleau et de Rambouillet. Ses 3 500 hectares accueillent chaque année près de 3 millions de visiteurs.

La forêt domaniale de Saint-Germain est une forêt en souffrance à la suite de différents événements (tempêtes, urbanisation, crises sanitaires,...). Son emplacement au cœur d'un tissu urbain dense la rend facilement accessible (transports, nationale, départementales,...) et facilite sa fréquentation par le public. Cette facilité d'accès peut entraîner parfois des mésusages de la forêt. En effet, cette accessibilité facilite le dépôt de déchets sur les parkings et entrées de chemins. De plus, cela peut entraîner des problèmes de mœurs avec des fréquentations peu usuelles.

Ancienne forêt royale, la forêt de Saint-Germain possède une multitude de richesses patrimoniales et naturelles que l'ONF a pour mission de valoriser.

Les trois fonctions de la forêt sont :

- **Accueillir et guider le public en forêt** dans le respect de cet espace naturel.
- **Préserver et protéger les richesses écologiques** de la forêt.
- **Produire du bois** pour alimenter la filière française et valoriser le bois français, notamment par le biais de circuits courts.

L'ONF a pour mission d'assurer un équilibre entre ces trois fonctions.

La propreté dans la forêt de Saint-Germain est un problème largement constaté par les usagers et les collectivités. La quantité de dépôts sauvages dans la forêt a augmenté ces dernières années (cf, présentation powerpoint). En Ile-de-France, l'ONF dépense chaque année près d'un million d'euros pour le ramassage des dépôts sauvages. En plus du ramassage, des actions de prévention et de lutte sont mises en place : communication pour sensibiliser les usagers contre la pollution diffuse, mise en place d'obstacles pour limiter les accès à la forêt et donc les zones de dépôt, participation au fonds de propreté lancé par la région ou encore la mise en place de pièges photographiques pour dresser des procès-verbaux aux contrevenants. Pour la suite, l'ONF va continuer ses actions de lutte et de prévention : campagne de communication, révision des zones de stationnement en forêt...

Propositions d'actions à mettre en œuvre

Deux types de déchets en forêt sont identifiés :

- Les petits déchets diffus. Ils sont souvent le fait de mégarde de la part des usagers de la forêt.
- Les dépôts sauvages. Ce sont pour la plupart des déchets de petits chantiers (bâtiment et espaces verts) déposés par des entrepreneurs ou des particuliers peu scrupuleux.

Différentes actions à mettre en œuvre sont identifiées. Parmi ces actions, les actions à court terme et les actions à long terme sont différenciées.

Actions déjà mises en œuvre dans la forêt :

- Enlèvement des poubelles en forêt. Cette action menée il y a 15 ans a permis d'inciter les usagers à ramener leurs petits déchets ;
- Identification des sites sensibles pour les dépôts sauvages ;
- Installation de pièges photographiques sur les sites sensibles. Cette démarche est encore très récente et ne permet pas de définir un retour sur investissement. Des relais d'information sont organisés lorsqu'une amende est réclamée à l'égard d'un contrevenant.
- Mise en place d'équipements de « blocage » : portiques limitant la hauteur des véhicules sur les parkings, pose de blocs de pierre aux entrées sensibles. Cependant tous les sites ne se prêtent pas à cette stratégie ;
- Campagne de sensibilisation sur les déchets ;

- Communication dans la presse sur les conséquences juridiques de dépôts en forêt.
- Financement de l'entretien et de la propreté par les communes dans les zones conventionnées (parc forestiers).
- Sensibilisation et éducation à l'environnement des enfants via les différentes structures d'accueil de l'ONF.
- Journées forêt propre pour le ramassage de déchets par des associations volontaires accompagnées de L'ONF.

Propositions d'actions à mettre en œuvre sur le court terme :

- Mise en place d'un service d'inspection pour le devenir des déchets. Des inspecteurs seraient présents sur les chantiers pour vérifier la bonne prise en charge des déchets dans les filières de traitement adéquates. A titre d'exemple, la fédération nationale de BTP a mis en place des bacs munis de puces pour suivre le devenir des déchets sur les chantiers.
- Campagne de sensibilisation des sociétaires, particuliers et entreprises qui font réaliser des travaux. Diffusion de recommandations au sujet du suivi des déchets de chantier produits.
- Communiquer sur les collectes gratuites de déchets de chantiers réalisées par les grands magasins de bricolage et BTP.
- Création d'une journée intercommunale de la forêt de Saint-Germain en partenariat avec les associations et les institutions. Il y aurait alors un ramassage des déchets en forêt à grande échelle avec l'ensemble des associations et l'appui des communes et communautés de communes pour la communication et les moyens de mise en œuvre.
- Sensibiliser l'Etat et les collectivités sur la gestion des déchets liés à la prostitution en forêt.
- Continuité de l'éducation à l'environnement des plus jeunes, certaines associations se portent volontaires pour proposer des animations. Lors de cette opération, différents groupes seraient dispersés au sein de la forêt.
- Mise en place d' « écogardes » sur la forêt sur l'exemple de ce qui est réalisé en forêt départementale. Cette brigade, composée de volontaires et d'associations, fait du ramassage de déchets en forêt et sensibilise les promeneurs sur les bonnes conduites à adopter en forêt.
- Animation sur la forêt lors de la journée du patrimoine en septembre. Le but est de guider les enfants pour leur faire comprendre que la forêt est un patrimoine mondial à protéger.
- Réaliser des actions de mécénat pour sensibiliser à la propreté de la forêt.

Propositions d'actions à mettre en œuvre sur le long terme :

- Les intercommunalités ont la compétence propreté. De ce fait, celles-ci doivent être partie prenante sur le problème. L'idée de la mise en place d'une déchèterie gratuite pour les professionnels est un point de réflexion abordé, de même que celle d'un recensement et du développement des points de collecte proposés par certaines grandes surfaces de bricolage, à titre gratuit et même contre offre d'un bon d'achat dans le point de vente.
- Partenariat avec les forces de police pour faire des rondes dans les zones identifiées ;
- Stratégie de gestion des barrières.
- Révision éventuelle des circuits de collecte des déchets pour installer des poubelles dans des lieux préalablement identifiés.
- Mise en place de points d'apport de déchets au plus près des habitants.

**Merci à tous les participants pour leur présence
et leurs propositions**

ATELIER DE TRAVAIL - DÉPLACEMENT

Mme Boutin remercie tous les participants pour leur présence à ce deuxième atelier des Etats Généraux de la forêt de Saint-Germain avec un effectif encore plus important que la semaine dernière. Sont abordées les problématiques des piétons, cavaliers, cyclistes, personnes à mobilité réduite... Le sujet de l'accessibilité pourra être à nouveau soulevé pendant le dernier atelier, consacré à l'accueil du public.

Michel BEAL rappelle l'importance des forêts dans notre région et remercie la municipalité de Saint-Germain-en-Laye pour la co-organisation des Etats Généraux de la forêt. Il espère une bonne participation aux échanges de cet atelier ainsi que l'élaboration d'un partenariat avec partie prenante de la part des collectivités.

Etat des lieux de la forêt de Saint-Germain et gestion des déchets

Intervention de Mme BOUTIN et M. BEAL

La forêt domaniale de Saint-Germain est la troisième forêt de l'Ile-de-France après les forêts de Fontainebleau et de Rambouillet. Ses 3 500 hectares accueillent chaque année près de 3 millions de visiteurs.

La forêt domaniale de Saint-Germain est une forêt en souffrance à la suite de différents événements (tempêtes, urbanisation, crises sanitaires,...). Son emplacement au cœur d'un tissu urbain dense la rend facilement accessible (transports, nationale, départementales,...) et facilite sa fréquentation par le public. Cette facilité d'accès peut entraîner parfois des mésusages de la forêt. En effet, cette accessibilité facilite le dépôt de déchets sur les parkings et entrées de chemins. De plus, cela peut entraîner des problèmes de mœurs avec des fréquentations peu usuelles.

Ancienne forêt royale, la forêt de Saint-Germain possède une multitude de richesses patrimoniales et naturelles que l'ONF a pour mission de valoriser.

Les trois fonctions de la forêt sont :

- **Accueillir et guider le public en forêt** dans le respect de cet espace naturel.
- **Préserver et protéger les richesses écologiques** de la forêt.
- **Produire du bois** pour alimenter la filière française et valoriser le bois français, notamment par le biais de circuits court.

L'ONF a pour mission d'assurer un équilibre entre ces trois fonctions.

Très fréquentée, elle offre au public des aménagements et des sites d'accueil privilégiés : sentiers balisés, pistes cyclables et cavalières, l'étang du Corra, parcs forestiers avec jeux pour enfants... Les nombreuses allées forestières, les larges carrefours, également appelés « étoiles » et les centaines de chemins constituent un maillage dense pour le déplacement. Ce maillage, associé à sa topographie parfaitement plate, fait de la forêt de Saint-Germain un espace propice à la pratique des sports et loisirs de nature et plus particulièrement à la pratique du vélo en famille.

L'ONF rappelle que le public doit rester sur des chemins de 2,5km.

Le public a la possibilité de se rendre en forêt en transport en commun ou en voiture, les points d'accès à la forêt sont nombreux (multiplicité des routes nationales, départementales, parkings, accès piétons et cyclistes, gares SNCF notamment).

Les routes qui existent sont de différentes natures, elles nécessitent un entretien de type bouchage des nids de poule, fauchage des abords, entretien des talus et sommières notamment. Pour avoir un niveau d'entretien correct, 86 000€ supplémentaires ont été estimés.

Propositions d'actions à mettre en œuvre de l'ONF

- Améliorer la circulation des cavaliers à travers des dépliants, une nouvelle signalétique, remise en état du parcours.
- Améliorer et s'adapter aux pratiques du vélo : en famille, pour le public sénior, pour le vélo à assistance électrique pour des déplacements de transit comme le Paris-Londres (aller au travail à vélo).
- Mieux maîtriser les exploitations de bois. L'ONF développe l'exploitation en bois façonné pour maîtriser le calendrier d'exécution du chantier, accélérer les délais de remise en état des chemins et évacuer rapidement les bois en bord de route.

Cette démarche permet de gérer directement l'exploitation des bois ainsi que sa commercialisation. Dans ce cadre, un cahier des charges plus strict et contrôlable sera réalisé.

Propositions des membres de l'atelier pour les gestionnaires de voirie (hors périmètre d'action directe)

Conseil départemental des Yvelines, Direction des Routes d'Ile de France, Direction Départementale des Territoires, SNCF

- Création de passages piétons, de passages pour les cavaliers, de trottoirs pour améliorer la sécurité des piétons et vélos, notamment les secteurs à proximité du RER, ou du Château du Val.
- Connecter le Château du Val vers le mur de la terrasse sous forme du tour d'échelle
- Profiter des travaux du Tram 13 pour améliorer les circulations piétonnes et cyclables
- Limiter le stationnement près du RER pour libérer de l'espace aux piétons
- Restaurer l'escalier et le pont de la gare Grand Cormier de la SNCF, seul axe Nord Sud possible du secteur

- Tailler les arbustes pour sécuriser les piétons sur la D284, secteur des 2 ponts d'Achères car la route étroite
- Création de liaisons douces et d'un corridor écologique entre les forêts de Marly et de Saint Germain, actuellement circulations cyclables et piétonnes dangereuses.
- Création de liaisons douces entre la piscine et le château du Val sur la D157. Rechercher un partenariat entre le département et la ville.
- Éclaircir les missions des gestionnaires et mettre à disposition un organigramme des différents acteurs avec les périmètres associés pour savoir à qui s'adresser.

Propositions des membres de l'atelier pour le gestionnaire des forêts, l'ONF

Signalétique

- Limiter les panneaux pour ne pas défigurer la forêt et ne pas générer de nouveaux coûts d'entretien

Communication

- Permettre la diffusion des cartes de l'ONF via une application smartphone
- Proposer de nouveaux livrets pour décrire les nouveaux circuits à l'office de tourisme

Focus

- Améliorer les abords de la Gare Grand Cormier
- D284, 2 ponts d'Achères, installation de quelques marches dans le talus pour rejoindre la route de Saint Hubert.

Cavaliers

- Développer les plaques et les fascicules pour mentionner les principales pistes cavalières.
- La FFE a développé un nouvel outil géocheval numérique (ordinateur et smartphone), toutes les pistes cavalières figureront dans cet outil <https://geocheval.com/cartographie/geocheval/index.html>
- Réglementer les allures des cavaliers par piste (piste pour galoper, piste pour trotter, piste pour aller au pas). Les cavaliers assurent une présence et permettent d'éloigner la mauvaise fréquentation. La collaboration entre l'ONF et les cavaliers est importante de ce point de vue. En revanche, le cavalier doit rester maître de sa vitesse.
- Quelle lisibilité sur les possibilités pour les cavaliers comme l'attelage ?
- Le Comité Régional d'Equitation d'Ile de France propose des formations au balisage équestre, le CREIF prêt à des synergies communes pour renouveler le balisage.

Accessibilité

- Concernant l'accessibilité, certains handicaps nécessitent un repérage pour éviter de se perdre en forêt. Il faut donc trouver des pistes communes pour répondre aux demandes des cavaliers, des cyclistes et de ceux connaissant des handicaps cognitifs et psychologiques, comme des éléments naturels identifiés, du balisage ou de la signalétique sans être dans l'outrance. La Commission Communale d'Accessibilité est là pour proposer des solutions.
- L'accessibilité en fauteuil demande des revêtements de sol particuliers (fauteuil roulant manuel, électrique, handibike, ou autre type de transport pour tous).
- Pour les handicaps sensoriels, la traversée est compliquée. Quelques outils nécessaires : champs sonores pour annoncer une traversée, ligne de guidage, bande de vigilance...
- Proposer une application numérique qui est plus intéressante que l'application papier.
- Pour les malvoyants, réaliser des plans simplifiés en relief permettant de s'orienter dans la forêt, ou une application smartphone adaptée

Cycles

- Créer des liaisons douces de ville à ville pour les trajets de transit,
- Créer des circuits en boucle, pour le cyclisme de loisir
- Améliorer la transversalité Nord Sud
- Trouver des cofinancements par les 2 intercommunalités : Saint Germain Boucle de Seine et Grand Paris Seine Ouest.

A ce titre, Mme Pouey Dicard, Directeur Général des Services de Saint Germain Boucle de Seine a bien souligné sa volonté que le massif forestier soit respecté et valorisé car il a été inscrit au projet de territoire en décembre 2017. La CSGBS travaille sur 2 axes majeurs :

- un schéma d'aménagement et de connexion des pistes cyclables qui s'appuiera sur les connaissances opérationnelles des associations et de l'ONF. La CSGBS travaille déjà avec le domaine de Versailles pour la jonction des 2 massifs forestiers.
- un projet de cartographie : il ne s'agit pas d'une cartographie supplémentaire mais de mettre en connexion toutes les informations pour permettre aux usagers d'avoir toutes les informations sur un même support.

Information de l'office national des forêts

Sur la nouvelle carte de l'ONF qui sera disponible dans quelques jours à l'office du tourisme sont répertoriés : les 3 pistes cyclables aménagées, les 70km de pistes cavalières et les boucles pédestres, ce qui représente un important réseau ; elles ne sont pas entretenues, faute de moyen.

En complément, il existe un petit document de l'Office de Tourisme sur les itinéraires pédestres du sud de la forêt.

Sur la question de la gestion différenciée, l'ONF a un plan de gestion forestier qui allie les questions de biodiversité, de foresterie et d'accueil du public. Il doit à la fois répondre aux demandes des usagers, limiter la prolifération des plantes invasives. Des évolutions fortes ont été prévues, comme la diminution du nombre de fauches des accotements par an (de 3 à 1 fauche par an). Il ne s'agit pas travailler de la même manière que sur un espace vert, dont les enjeux sont différents et complémentaires.

Certaines propositions pourront être intégrées dans la charte de financement. D'autres nécessiteront des comités de travail et de la réflexion à plus long terme.

**Merci à tous les participants pour leur présence
et leurs propositions**

ATELIER DE TRAVAIL - BIODIVERSITÉ

Mme Boutin remercie tous les participants pour leur présence à ce troisième atelier des états généraux de la forêt de Saint-Germain. Sont abordées les problématiques de la biodiversité, de l'écologie mais aussi de la sylviculture.

Etat des lieux de la forêt de Saint-Germain et gestion des déchets

Intervention de Mme BOUTIN et M. BEAL

La forêt domaniale de Saint-Germain est la troisième forêt de l'Île-de-France après les forêts de Fontainebleau et de Rambouillet. Ses 3 500 hectares accueillent chaque année près de 3 millions de visiteurs.

La forêt domaniale de Saint-Germain est une forêt en souffrance à la suite de différents événements (tempêtes, urbanisation, crises sanitaires,...). Son emplacement au cœur d'un tissu urbain dense la rend facilement accessible (transports, nationale, départementales,...) et facilite sa fréquentation par le public. Cette facilité d'accès peut entraîner parfois des mésusages de la forêt. En effet, cette accessibilité facilite le dépôt de déchets sur les parkings et entrées de chemins. De plus, cela peut entraîner des problèmes de mœurs avec des fréquentations peu usuelles.

Ancienne forêt royale, la forêt de Saint-Germain possède une multitude de richesses patrimoniales et naturelles que l'ONF a pour mission de valoriser.

Les trois fonctions de la forêt sont :

- **Accueillir et guider le public en forêt** dans le respect de cet espace naturel.
- **Préserver et protéger les richesses écologiques** de la forêt.
- **Produire du bois** pour alimenter la filière française et valoriser le bois français, notamment par le biais de circuits courts.

L'ONF a pour mission d'assurer un équilibre entre ces trois fonctions.

Sur la thématique de la biodiversité et de la protection des milieux, sont abordés les sujets suivants :

- sylviculture
- focus équilibre faune-flore et régulation par la chasse
- milieux ouverts
- mares
- le site du Corra
- la lutte contre les espèces invasives

Sur la thématique de l'écologie, 2 types de milieux offrent un support de biodiversité :

- les milieux humides (avifaune et batracien) dont l'Etang du Corra, le plus grand étang en forêt domaniale, la mare aux cannes
- les milieux ouverts (biodiversité devenue rare) dont le corridor écologique avec la plaine de la jonction

En termes de sylviculture, l'ONF a présenté aux élus en 2017 les nouvelles orientations de gestion pour toutes les forêts domaniales d'île de France. Pour passer de la futaie régulière (arbres de même taille), à de la futaie irrégulière pour avoir un couvert forestier permanent et limiter l'impact visuel des coupes rases, les coupes étant de moins en moins appréciées par les riverains. L'ONF ne réalisera pas moins de coupe mais la répartition des coupes aura un impact moins marqué sur le territoire. Ce changement demande la révision des documents de gestion de toutes les forêts domaniales. Les coupes rases seront conservées en cas de crise sanitaire et maladies.

Au sujet de l'équilibre faune-flore et régulation de la chasse, les chevreuils, sangliers provoquent de gros dégâts qui ne se voient pas à l'œil du passant. Donc l'équilibre est nécessaire pour que la génération de la forêt puisse se faire. Le sanglier provoque de graves accidents de la route et des dégâts dans les jardins, les espaces verts et les forêts. Il est donc souhaiter de l'éradiquer en forêt de Saint Germain. Environ 150 sangliers et 47 chevreuils sont tirés lors de battues administratives.

Mme Boutin informe que la ville de Saint Germain est lauréate d'un appel à candidature sur l'atlas de la biodiversité communale et qu'à ce titre, un état des lieux avec un protocole de suivi standardisé va être réalisé sur la commune et sur les lisières communales grâce à une subvention communale dédiée au projet. À ce titre, cet atlas pourra permettre de faire avancer le plan de gestion de la forêt de Saint Germain. Le programme de l'atlas est lancé dès à présent jusqu'en 2020.

Propositions d'actions à mettre en œuvre

- Travaux de gestion écologique
- Intégration de la biodiversité dans la gestion sylvicole courante (arbres morts)
- Actions de partenariat
- Préservation de la biodiversité autour des mares
- Réaménagement du site de l'Etang du Corra
- Réflexion sur les continuités écologiques à créer ou à recréer
- Communication/ sensibilisation du public
- Réalisation de travaux écologiques dans le cadre de mécénat pour sensibiliser à l'écologie forestière.
- Mettre en œuvre une participation financière citoyenne pour le financement de projets écologiques.

**Merci à tous les participants pour leur présence
et leurs propositions**

ATELIER DE TRAVAIL – LOISIRS NATURE

Mme Boutin remercie tous les participants pour leur présence à ce deuxième atelier des Etats Généraux de la forêt de Saint-Germain avec un effectif encore plus important que la semaine dernière. Sont abordées les problématiques des piétons, cavaliers, cyclistes, personnes à mobilité réduite... Le sujet de l'accessibilité déjà abordé lors de l'atelier du 24 janvier le sera à nouveau aujourd'hui.

Michel BEAL rappelle l'importance des forêts dans notre région et remercie la municipalité de Saint-Germain-en-Laye pour la co-organisation des états généraux de la forêt. Il espère une bonne participation aux échanges de cet atelier ainsi que l'élaboration d'un partenariat avec partie prenante de la part des collectivités.

Etat des lieux de la forêt de Saint-Germain

Intervention de Mme BOUTIN et M. BEAL

La forêt domaniale de Saint-Germain est la troisième forêt de l'Île-de-France après les forêts de Fontainebleau et de Rambouillet. Ses 3 500 hectares accueillent chaque année près de 3 millions de visiteurs.

La forêt domaniale de Saint-Germain est une forêt en souffrance à la suite de différents événements (tempêtes, urbanisation, crises sanitaires,...). Son emplacement au cœur d'un tissu urbain dense la rend facilement accessible (transports, nationale, départementales,...) et facilite sa fréquentation par le public. Cette facilité d'accès peut entraîner parfois des mésusages de la forêt. En effet, cette accessibilité facilite le dépôt de déchets sur les parkings et entrées de chemins. De plus, cela peut entraîner des problèmes de mœurs avec des fréquentations peu usuelles.

Ancienne forêt royale, la forêt de Saint-Germain possède une multitude de richesses patrimoniales et naturelles que l'ONF a pour mission de valoriser.

Les trois fonctions de la forêt sont :

- **Accueillir et guider le public en forêt** dans le respect de cet espace naturel.
- **Préserver et protéger les richesses écologiques** de la forêt.
- **Produire du bois** pour alimenter la filière française et valoriser le bois français, notamment par le biais de circuits courts.

L'ONF a pour mission d'assurer un équilibre entre ces trois fonctions.

Le budget d'entretien de la forêt destiné à l'accueil du public peut paraître conséquent. Cependant, rapporté au nombre d'hectares de la forêt et au nombre de visites que celle-ci reçoit chaque année, il est minime. Il est pourtant nécessaire de continuer à entretenir les équipements et infrastructures pour accueillir les promeneurs en forêt.

Propositions d'actions à mettre en œuvre de l'ONF

- Rendre la forêt plus accessible est accueillante à travers une série d'opérations d'équipements :
 - o Mise en place de panneaux d'allées forestières pour permettre aux promeneurs de se repérer plus facilement ;
 - o Installer et rénover les panneaux d'information. Ceux-ci permettent d'informer les promeneurs sur la vie de la forêt mais aussi sur les actions en cours (chasse, tiques,...) selon la période de l'année ;
 - o Réaménagement et réfection des parkings ;
 - o Réfection de routes.
- Rendre la forêt plus accessible pour les personnes en situation de handicap :
 - o Aménager les parkings et les entrées de forêts pour favoriser le déplacement des personnes (places de parking dédiées, barrières à ouverture centrale...)
 - o Création de cheminements spécifiques ;
 - o Réflexion avec les associations ainsi que la commission d'accessibilité de Saint-Germain-en-Laye.
- Mise en valeur des entrées de forêt. Ces aménagements permettront d'informer le public qu'il pénètre dans un milieu naturel où des règles s'appliquent pour la cohabitation des usagers et préserver l'environnement.
- Valorisation de l'étang du Corra. Ce lieu est un point de fixation majeur de la forêt. L'enjeu de ce site est de maintenir un équilibre entre la fonction écologique de l'étang et la forte fréquentation du site. C'est pourquoi, il est important de canaliser le public pour préserver les zones sensibles. Le nouvel aménagement du site fait l'objet d'une réflexion commune avec les associations locales et les collectivités alentours. Certaines idées sont déjà ressorties telles que la rénovation de la signalétique, la mise en place de nouvelles informations ou encore la création d'une application smartphone pour la découverte du lieu.

Propositions des membres de l'atelier

- Donner une voix à la forêt. Mettre en place des ambassadeurs de la forêt formés par des organismes dédiés, afin d'expliquer aux usagers les comportements à adopter en forêt. Le but est d'avoir une action éducatrice. En effet, les ambassadeurs ont une action qui se porte vers le public.
- Inclure les activités de mécénat pour sensibiliser aux usages de la forêt.
- Mettre en avant les bénéfices sociaux de la forêt.
- Développer des sentiers connectés (arbres remarquables, sentiers botaniques,...)

**Merci à tous les participants pour leur présence
et leurs propositions**

Contributions sur internet

Nom, prénom : caroline belotti

Courriel : caroline.belotti@free.fr

Vous êtes Saint-Germanois(es) ? : Oui

Si oui, précisez votre quartier : Coeur de ville et quartiers forestiers

Si non, précisez votre commune :

Donnez votre avis : - L'accès à la forêt direction Chambourcy (là où il y a le manège de chevaux) pourrait être amélioré (parking pas très pratique). On pourrait y installer des tables pour pique-niquer sur toute la partie droite du chemin principal là où il n'y a pas d'arbres(avec la logistique de nettoyage qui va avec - poubelles etc...) et/ou un espace sport/jeux. Ex: table de ping pong en dur...+ d'Espaces de jeux collectifs.
 + Rajouter davantage d'indications sur les noms de chemins, directions. + de Cartes.
 - De manière générale, rendre la forêt plus conviviale: Mettre plus de bancs/ tables mais aussi + de poubelles sur les chemins. Informer le public avec une carte sur les lieux tables/ bancs/ espaces jeux/ poubelles à l'entrée de la forêt.
 - Permettre également sur les espaces non exploités la mise en place de jardins potagers collectifs: <http://www.ecoconseil.org/decouvrir-nos-actions/accompagnement-de-projet/potagers-urbains-collectifs>

 - S'inspirer de ce que font les anglais avec la National trust. <https://www.nationaltrust.org.uk/>
 en terme de logistique, actions et communication.

 - Participer à la journée internationale de la forêt : <http://www.journee-internationale-des-forets.fr/> (voir sur leur site : il y a un trophée) ou un autre jour dédié à la forêt (à l'instar des journées du patrimoine ou la fête de la musique) avec plein d'activités dans différents lieux de la forêt (pique nique géant, sports, concerts, découverte de la flore, actions citoyennes de nettoyage) en impliquant les écoles, les entreprises locales et commerces, les associations locales. Allier nature et caritatif par exemple. Seule contrainte le temps ! et les parkings ou la gestion des déplacements !!
 - Organiser avec les maisons de retraites de la ville des sorties en forêt avec goûter (Pour ceux qui sont valides): Bus électriques mis à disposition une fois par mois par ex.
 - On ne sait pas grand chose sur la faune existante de la forêt et où on peut la voir.
 - Evènement autour des métiers du bois à créer ?

Nom, prénom : Van Vauvbenbergh Jocelyne

Courriel : jocyvan@neuf.fr

Vous êtes Saint-Germanois(es) ? : Oui

Si oui, précisez votre quartier : Alsace/Pereire

Si non, précisez votre commune :

Donnez votre avis : J'aimerais que notre forêt soit protégée le plus possible et que nous arrêtons de la défigurer comme cela a été fait avec la Lisière Pereire. Je suis née à St Germain en Laye et je vois que l'on ampute beaucoup ce site. Il faut que cela reste une forêt propre et que l'on prenne grand soin des arbres, de la mare aux canes etc ... enfin que cela reste un poumon de verdure pour les habitants de notre belle ville.

Nom, prénom : Schultz kate

Courriel : kate.schultz@orange.fr

Vous êtes Saint-Germanois(es) ? : Oui

Si oui, précisez votre quartier : Alsace/Pereire

Si non, précisez votre commune :

Donnez votre avis : J habite près de la forêt ..lors de ballades il est surprenant de voir tant de branches, d'arbres au sol.....que faire,, ? Peut-on prévoir des camions et des bras bénévoles ?

Nom, prénom : LACOMBE Jean-Pierre

Courriel : jplac78@gmail.com

Vous êtes Saint-Germanois(es) ? : Non

Si oui, précisez votre quartier :

Si non, précisez votre commune : Conflans-Sainte-Honorine

Donnez votre avis : Cette forêt et celle de Maisons-Laffitte sont surfréquentées. Les abords de la N184 sont mal entretenus et donnent une mauvaise image des communes et de notre pays aux étrangers qui l'empruntent. Etang du Corra sale, incivilités, prostitution et trafics sans répression efficace. Forêt grignotée par les équipements publics divers (tram). Côté Conflans mais territoire de Saint-Germain, impression d'abandon. Opposition nécessaire à la plateforme multimodale qui va apporter toutes les nuisances de transport et de zone d'activité. Secteur plutôt à reboiser pour reconstituer zone verte et biodiversité. Dans un premier temps essayer de faire régner un peu d'ordre sur l'ensemble de ce territoire (incivilités, quads, braconnage, dépôts de déchets et gravats, trafics et je répète prostitution). Inutile d'aménager si c'est pour ne pas suivre et abandonner après (exemple, mur le long de l'étang du Corra seulement rafistolé et déjà totalement dégradé).

Nom, prénom : Gasser Olivia

Courriel : oliviadm@gmail.com

Vous êtes Saint-Germanois(es) ? : Oui

Si oui, précisez votre quartier : Alsace/Pereire

Si non, précisez votre commune :

Donnez votre avis : Il faut préserver cette forêt, ses arbres et sa biodiversité...
 C'est triste de voir le nombre de détritus et l'avancement de l'urbanisme sur ce poumon de l'ouest parisien. Cette forêt fait le bonheur et la renommée de Saint Germain c'est notre devoir pour les générations futures d'en prendre soin.

Nom, prénom : GEFFARD, Quentin

Courriel : q.geffard@gmail.com

Vous êtes Saint-Germanois(es) ? : Oui

Si oui, précisez votre quartier : C?ur de ville et quartiers forestiers

Si non, précisez votre commune :

Donnez votre avis : Bonjour,

 Nouvellement arrivé dans la résidence so green (avenue winchester).

 Je me pose une question quant à l'accès à la forêt : Pourquoi n'y en a t-il pas à hauteur de la résidence ? Je suppose une volonté de limité l'accès pour les animaux, mais n'y a t'il pas une autre raison ? Car je pense qu'il y a d'autres moyens pour empêcher l'accès aux animaux sauvages qu'un mur de 4 mètres disgracieux.

 Par ailleurs, je ne sais pas à qui m'adresser pour cette demande mais la terrasse des chasses royales est infestée de déjections canines. Serait-ce possible de mettre en place des distributeurs de sacs afin de permettre aux maîtres de ces animaux de ramasser ?

 Cdt,

 M. GEFFARD

Nom, prénom : Faure Edmond

Courriel : edmond.faure78@orange.fr

Vous êtes Saint-Germanois(es) ? : Non

Si oui, précisez votre quartier :

Si non, précisez votre commune : acheres

Donnez votre avis : comment éliminer les prostitués qui se trouvent entre st germain et achères ?
 Des sans domiciles ont installés leur toile de tente accompagnés de chiens cat. 1 et 2 vers le cimetière d'acheres? comment les déplacer? ce sont des dangers pour les promeneurs,les sportifs,les familles etc...

Nom, prénom : TAPIN Edouard

Courriel : etapinreboul@yahoo.com

Vous êtes Saint-Germanois(es) ? : Oui

Si oui, précisez votre quartier : Alsace/Pereire

Si non, précisez votre commune :

Donnez votre avis : La forêt est un lieu magique qui accueille bien souvent notre famille en promenade. Mais quel dommage que nous ne puissions pas sortir des chemins, le moindre contact avec une herbe se traduit par une invasion de tiques en toute saison. Ne peut-on pas mieux réguler les populations de chevreuil, véritables réservoirs à tiques ? Et que dire des sangliers qui pullulent... Nous en venons à souhaiter la venue du loup pour faire ce travail.

Nom, prénom : Morvan Virginie

Courriel : virginimorvan78@gmail.com

Vous êtes Saint-Germanois(es) ? : Non

Si oui, précisez votre quartier :

Si non, précisez votre commune : Achères

Donnez votre avis : La forêt en zone d Achères est devenue une poubelle à ciel ouvert et les chemins sont devenus un vaste champ de boue après les travaux SNCF.

Nom, prénom : Chaillou Marie-Christine

Courriel : jlmcchaillou@gmail.com

Vous êtes Saint-Germanois(es) ? : Non

Si oui, précisez votre quartier :

Si non, précisez votre commune : Marly le Roi

Vos pistes d'amélioration : Il serait important de contrôler les espaces ou exercent les prostituées (chemins de promenade), il est extrêmement désagréable de se promener et de tomber sur ses personnes avec des clients, pensons aux enfants...
 De plus notre forêt est jonchées des gravas, de nombreux sacs plastiques et autres détritus

Nom, prénom : Guéguen Fabrice

Courriel : fabrice.gueguen@icloud.com

Vous êtes Saint-Germainois(es) ? : Non

Si oui, précisez votre quartier :

Si non, précisez votre commune : Le Pecq

Vos pistes d'amélioration : Suppression de la fête des loges. Déménagement du centre d'entraî Du PSG. Reboiser les zones ainsi récupérées. Suppression du projet de tram train. Détournement des routes traversant la forêt. Accès uniquement aux déplacements doux.

Nom, prénom : ISTASSE Christiane

Courriel : istassec@hotmail.com

Vous êtes Saint-Germainois(es) ? : Oui

Si oui, précisez votre quartier : C?ur de ville et quartiers forestiers

Si non, précisez votre commune :

Vos pistes d'amélioration : Des sorties ramassage de détritux :
 - scolaires,
 - familles,
 - seniors...
 Et un petit goûter pour récompenser

Nom, prénom : Faivre

Courriel : smolito.faivre@gmail.com

Vous êtes Saint-Germainois(es) ? : Non

Si oui, précisez votre quartier :

Si non, précisez votre commune : Acheres

Vos pistes d'amélioration : - Évacuer les prostituées situées sur N184
 - Évacuer les camps de squatteurs installés en forêt derrière le cimetière d'acheres.

Nom, prénom : ROGER Michaël

Courriel : rogermichael0188@orange.fr

Vous êtes Saint-Germainois(es) ? : Oui

Si oui, précisez votre quartier :

Si non, précisez votre commune : Hameau de Fromainville.
 Dommage qu'il ne figure pas dans la liste des quartiers de Saint Germain, en sachant que nous sommes enregistrés pour payer nos impôts locaux sur votre commune.

Vos pistes d'amélioration : Prise en compte de la réfection des routes de l'épine, du belvédère avec un élagage des abords de voirie. Ce n'est plus des nids de poule, mais des nids d'autruche, sans compter les rayures sur les véhicules à cause des branchages. Beaucoup de dépôts sauvages de détritux aux abords des route.

Nom, prénom : FOUILLIOT Alain

Courriel : alain.fouilliot@gmail.com

Vous êtes Saint-Germainois(es) ? : Oui

Si oui, précisez votre quartier : Alsace/Pereire

Si non, précisez votre commune :

Vos pistes d'amélioration : vous parlez de protéger la forêt, et c'est très bien. Sauf que la circulation sur la RN184 qui traverse la forêt ne cesse de croître, sauf que certains veulent en faire une 2X2 voies.

Nom, prénom : raoul jean louis

Courriel : jlb.raoul@noos.fr

Vous êtes Saint-Germainois(es) ? : Non

Si oui, précisez votre quartier :

Si non, précisez votre commune : 78 Acheres

Vos pistes d'amélioration : entretien de la rue des loges et débroussaillage le long de la route jusque qu'a la limite d'Acheres ainsi que les depots sauvages. Merci par avance

Nom, prénom : Bachelier Cyril

Courriel : cyril.bachelier@yahoo.com

Vous êtes Saint-Germainois(es) ? : Oui

Si oui, précisez votre quartier : C?ur de ville et quartiers forestiers

Si non, précisez votre commune :

Vos pistes d'amélioration : Bonjour,
 Je souhaiterais récupérer du bois de chauffage de la forêt de saint Germain pour mon utilisation personnel. Ça permet de limiter les transports de bois.
 A ce jour, personne à la mairie n'a réussi à me dire si c'est possible. J'ai eu le numéro de téléphone de l'ONF ST Germain qui ne répond pas et qui ne donne pas suite aux messages sur le répondeur.
 Merci par avance.

Nom, prénom : Delimoges Arnaud

Courriel : arnauddelimoges@hotmail.com

Vous êtes Saint-Germanois(es) ? : Oui

Si oui, précisez votre quartier : Alsace/Pereire

Si non, précisez votre commune :

Vos pistes d'amélioration : 1) Les arbres - Davantage de plantations (nombreuses zones clairsemées). De nombreux arbres majestueux ont été coupés. - Les coupes d'arbres laissent moins de traces -
2) La propreté - Nettoyage de la foret (nombreux déchets), - Davantage de poubelles -
3) L'accès - Meilleure signalétique (panneaux, cartes de la foret), - Chemins mieux entretenus (bitume, balisage), - Amélioration des accès hors parc (Av. Kennedy): accès non pratiques. -
4) Information/sensibilisation - Panneaux de présentation des espèces (végétales, animales) présentes.

Nom, prénom : Delorme sylvia

Courriel : sylderose@gmail.com

Vous êtes Saint-Germanois(es) ? : Oui

Si oui, précisez votre quartier : Alsace/Pereire

Si non, précisez votre commune :

Vos pistes d'amélioration : Quelques poubelles de temps en temps - Des panneaux racontant l'histoire du nom des allées - Un plan de temps en temps